

Tri sélectif sur le territoire de la CINOR

La Grande Chaloupe enfin équipée de bacs jaunes

La semaine dernière, le territoire CINOR a été intégralement couvert en tri sélectif. En effet, la Grande Chaloupe, dernier écart où les administrés n'avaient pas la possibilité d'adopter le geste éco-citoyen, vient d'être équipée de bacs jaunes.



Les bacs gris seront vidés les mardis et vendredis et les bacs jaunes les jeudis des semaines paires.

Des postes de fixes (bac gris+bac jaune) ont été installés en pied des venelles menant aux habitations. La desserte de cet écart a été intégrée au nouveau marché de collecte.

Ainsi, les bacs gris seront vidés les mardis et vendredis et les bacs jaunes les jeudis des semaines paires.

Pour les encombrants, il est prévu la mise en place d'un saison occasionnel durant la dernière semaine de chaque mois. Les déchets verts devront être valorisés par compostage.

Une campagne de sensibilisation a été menée par les ilotiers du cadre de vie et les médiateurs de l'environnement du prestataire de collecte afin d'aller, en porte-à-porte, à la rencontre de chaque foyer pour remettre un guide de tri et les explications nécessaires pour gérer au mieux ses déchets. L'accueil a été positif, nombreux sont ceux qui ont salué cette initiative et sont désireux de montrer qu'ils peuvent participer comme tout administré au tri sélectif et à l'éco-citoyenneté. Tous ont accepté de commander un bac à compost pour leurs végétaux.

Un suivi sur quelques semaines est prévu. Aujourd'hui, les ilotiers retournent visiter les foyers pour répondre aux éventuels questionnements sur le tri et remettre des sacs de pré-collecte CINOR pour faciliter l'acheminement des déchets recyclables aux bacs jaunes.



Porte-à-porte à la rencontre de chaque foyer pour remettre un guide de tri et les explications nécessaires pour gérer au mieux ses déchets.

Lutte contre les espèces invasives

L'Herbe de la Pampa : une nouvelle menace pour la biodiversité

Les espèces invasives représentent un véritable danger pour les milieux et espèces indigènes de notre île. Une nouvelle espèce a été identifiée: l'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*).

Dans le cadre de la lutte et du dispositif de détection pour une éradication précoce, les services de la Direction régionale de l'ONF ont présenté cette nouvelle plante lors d'un point presse jeudi dernier.

L'Herbe de la Pampa, originaire d'Amérique du Sud, est une plante ornementale. Elle s'est très bien adaptée aux conditions écologiques de La Réunion, mais comme partout dans le monde, elle est une menace pour la biodiversité. Il est donc urgent de stopper sa propagation dans le milieu naturel. En effet, un seul pied de cette plante produit plusieurs millions de graines qui peuvent être dispersées à près de 30 km par le vent, mais aussi par les cours d'eau ou les pneus des véhicules.

En occupant l'habitat de nombreuses plantes endémiques fragiles de l'île de La Réunion, elle peut provoquer leur disparition.

Cette plante est dangereuse, car très combustible, et elle favorise donc la propagation des incendies. Ses feuilles très coupantes peuvent provoquer de profondes blessures.

Enfin, les touffes d'Herbe de la Pampa constituent l'habitat privilégié des rongeurs tels les rats et les souris qui transmettent la leptospirose.

Cette plante ornementale en apparence inoffensive est une vraie menace pour notre environnement.

Depuis quelques années, des individus d'Herbe de la Pampa sont présents sur l'île, l'objectif principal en 2013 est de parvenir à les éliminer avant que les populations ne s'étendent davantage dans le milieu naturel.

Une phase d'inventaire: dans un premier temps, il apparaît important de finir les prospections réalisées à Salazie en 2012, où l'on a dénombré le plus grand nombre d'individus en milieux naturels ou en proche périphérie. Il s'agit en particulier de mener des prospections en hélicoptère dans la partie amont de la rivière du Mat, inaccessible à pied. Cette prospection permet la prise de points GPS des individus repérés et l'intervention hélicoptérée des ouvriers dans ces zones inaccessibles à pied.

Une phase d'éradication: le but est de parvenir à éliminer tous les individus déjà repérés en 2012. L'élimination sera réalisée en utilisant la méthode qui a porté ses fruits à Salazie: arrachage des individus + brûlage (méthodes de lutte manuelle).

Un programme de lutte et des actions de prévention sont donc menés pour tenter d'éradiquer, ou, au mieux, de limi-



L'élimination sera réalisée en utilisant la méthode: arrachage des individus + brûlage (méthodes de lutte manuelle).

ter la propagation de cette nouvelle espèce invasive.

Une lutte participative

C'est à Salazie que l'on a dénombré le plus grand nombre d'individus en milieux naturels ou en proche périphérie. A La Plaine des Palmistes et à La Plaine des Cafres, on en retrouve principalement dans les jardins des particuliers. Pour ces derniers, il est proposé de mener une action pilote dans les villages de La Plaine des Palmistes et de La Plaine des Cafres.

L'objectif est tout d'abord d'expliquer aux détenteurs d'individus d'Herbe de la Pampa l'importance de les éliminer pour la conservation des milieux et espèces indigènes. Ensuite, pour les volontaires, il s'agit de leur proposer une élimination par des ouvriers forestiers et son remplacement par des plants d'espèces indigènes (5 plants contre un individu d'Herbe de la Pampa).

Pour parvenir à éliminer durablement dans les milieux naturels, il est primordial que cette espèce ne soit plus plantée dans les jardins. Il est donc important de sensibiliser la population à l'impact de cette peste sur les écosystèmes.



Vous avez identifié un plant d'Herbe de la Pampa le long d'un sentier de randonnée, d'un cours d'eau..., repérez sa position sur une carte entre deux villes, villages, ou lieux-dits, faites le signalement en ligne sur le site du GEIR: www.especesinvasives.re